



West African Ornithological Society
Société d'Ornithologie de l'Ouest
Africain



Join the WAOS and support
the future availability of free
pdfs on this website.

<http://malimbus.free.fr/member.htm>

If this link does not work, please copy it to your browser and try again.
If you want to print this pdf, we suggest you begin on the next page (2) to conserve paper.

Devenez membre de la
SOOA et soutenez la
disponibilité future des pdfs
gratuits sur ce site.

<http://malimbus.free.fr/adhesion.htm>

Si ce lien ne fonctionne pas, veuillez le copier pour votre navigateur et réessayer.
Si vous souhaitez imprimer ce pdf, nous vous suggérons de commencer par la page suivante
(2) pour économiser du papier.

References

- LAMARCHE, B. (1988) Liste commentée des oiseaux de Mauritanie. *Etud. Sahariennes Ouest-Afr.* 1(4). Association des Naturalistes Sahariens et Ouest-Africains, Nouakchott/Paris.
- MAHÉ, E. (1985) *Contribution à l'Étude Scientifique de la Région de Banc d'Arguin 21°20'N/19°20'N*. Thèse, Univ. des Sciences et Techniques du Languedoc, France.
- MOREL, G.J. & MOREL, M.-Y. (1990) *Les Oiseaux de Sénégal*. ORSTOM, Paris.

Received 16 May 1994

Revised 13 August 1994

S.J. Farnsworth

Hammerkop, Frogmill, Hurley, Maidenhead, Berks SL6 5NL, UK.

Corrigendum

Oiseaux nouveaux pour la République Centrafricaine ou dont les notifications de ce pays sont peu nombreuses. (Germain, M. & Cornet, J.-P., 1994, *Malimbus* 16: 30-51).

Une très préjudiciable lacune bibliographique dont j'assume toute la responsabilité nous a conduits, dans cette note, à considérer la capture près de Bangui, en mai 1978, d'une Hironnelle de rivage *Riparia congica*, comme constituant la première notification de cette espèce en R.C.A.. C'est en réalité à Jehl (1976, *Les oiseaux de l'île Kembé* (R.C.A.). *Alauda* 44: 153-167) que l'on doit de pouvoir étendre la répartition de cette espèce jusqu'au moyen Oubangui, cet auteur en ayant obtenu un exemplaire le 24 mars 1974, sur l'île de Kembé, 25 km en amont de Bangui. Que *Malimbus* et ses lecteurs veuillent bien me pardonner cette malencontreuse erreur.

De plus, la page 31, ligne 6, doit se lire: "... par Carroll dans sa publication de 1988, seule facilement ...". [Le Rédacteur assume toute la responsabilité de cette erreur... A.T.]

Reçu 21 septembre 1994

Max Germain

44 rue Cluseret, 92150 Suresnes, France